

**ATTESTATION DE DÉPÔT DE LA VERSION CORRIGÉE**

**DE LA THÈSE DE DOCTORAT**

**DE L’UNIVERSITÉ JEAN MOULIN LYON 3**

Membre de la ComUE Université de Lyon

Présentée par :

Nom :

Nom d’usage :

Prénom :

Date de naissance :

Lieu de naissance :

Titre de la thèse :

Vu l’[arrêté du 25 mai 2016 fixant le cadre national de la formation et les modalités conduisant à la délivrance du diplôme national de doctorat](https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000032587086) en son titre IV, art. 24 ;

Vu l’[arrêté du 26 août 2022 modifiant l’arrêté du 25 mai 2016 fixant le cadre national de la formation et les modalités conduisant à la délivrance du diplôme national de doctorat](https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/LEGIARTI000046230337/2022-09-01/) ;

L’auteur·e désigné·e ci-dessus a déposé sa thèse de doctorat sous la forme électronique, conformément aux demandes de corrections exigées par le jury lors de la soutenance, auprès du service chargé du doctorat de l’établissement d’enseignement supérieur dans lequel celle-ci s’effectue.

L’auteur·e certifie avoir respecté les modifications exigées par le jury lors de la soutenance, conformément à l’avis du jury pour la reproduction de la thèse soutenue.

L’auteur·e certifie la conformité de cette version électronique comme dépôt légal.

Le/la Directeur·rice de la thèse certifie avoir pris connaissance de cette version et en valide le dépôt.

Fait à Ville, le JJ/MM/AAAA

|  |  |
| --- | --- |
| Signature de l’auteur·e,**Prénom Nom** | Signature du/de la directeur·ricede la thèse, |
|  | **Prénom Nom**Cachet de l’établissementde soutenance, |